

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE TOMBOUCTOU
Cercle de Goundam
Commune rurale de Adarmalane

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE ADARMALANE

2006 - 2009

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mai 2006

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La commune rurale d'Adarmalane fait partie de ce lot de communes qui se trouvent placées sur le long du lac Faguibine connaissent aujourd'hui de sérieux problèmes imputables surtout à l'assèchement du lac Faguibine qui n'est pas alimenté depuis 1973 mettant en cause toute activité agricole, situation qui a engendré le départ de la majeure partie des bras valides.

Face à cette situation, la commune pour face à ce problème a besoin d'un appui pour une sécurité alimentaire durable entre autre augmenter la productivité agricole tout en aménageant des plaines et mares, création de banque de céréales.

Cette commune fait aussi partie de ces communes dont les populations connaissent une instabilité pendant de longues périodes de l'année : d'abord très enclavée, avec un terrain très difficile à pratiquer, et surtout la mobilité des jeunes qui sont presque à 90% à l'exode à la recherche de la survie. Toutes les personnes qui se trouvent sur le territoire de la commune présentement le sont grâce à l'assistance quotidienne de ceux qui sont à l'exode. Dans la commune il n'y a pas de sources de revenu. Il n'existe pas d'activités à mener pour se faire de l'argent. Dans des conditions de ce genre, il va de soit que la mobilisation de ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) sans lesquelles le développement est impossible, pose des problèmes.

En plus des problèmes sociaux il y a aussi les conditions climatiques et environnementales notamment ; une faible pluviométrie, la dégradation de l'environnement causé par des années successives de sécheresse et l'ensablement rendent difficile le développement des nouvelles initiatives dans la commune.

Avec les réalités socioéconomiques qui prévalent à savoir : la mobilité des jeunes, le manque d'activités qui engendre la faiblesse du pouvoir d'achat de la population, la mobilisation effective des ressources planifiées par la commune pose souvent problème. Depuis l'assèchement du lac faguibine, les populations sont confrontées d'énormes problèmes. Nous pouvons citer entre autre : la famine et la pauvreté qui ont occasionné le départ massif des populations vers les autres communes environnantes à la recherche de la survie.

Donc, ce présent plan de sécurité alimentaire vient à point nommé. Il est un des solutions le mieux approprié pour apporter des solutions à ces problèmes énumérés plus haut.

L'objectif de l'exercice, s'est de doter la commune rurale d'Adarmalane d'un plan de sécurité alimentaire dans le but de changer d'une manière positive les conditions alimentaires de la commune entre autre rapprocher les céréales, les vivres, etcdes populations par la création entre autre des banques de céréales, l'augmentation de la production animale et végétale avec comme seul but : la lutte contre la famine.

I. METHODOLOGIE :

Description des différentes étapes du processus

Etape 1 : Sensibilisation et connaissance du Milieu pour l'identification des besoins des communautés sur la sécurité alimentaire.

A l'occasion d'une réunion avec le maire et certains membres du conseil de la commune et certains chefs ou conseillers de villages, les fiches de recensement des problèmes majeurs de sécurité alimentaire pour chaque village de la commune a été remis par les conseillers CCC et commentées. Après une séance d'échange et d'explication sur la procédure d'élaboration du plan de sécurité alimentaire, puis le maire a procédé à la convocation des chefs de villages qui ont tout le long de l'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire reçu

des explications, ou ont reçu des appuis pour animer les assemblées générales de villages pour le remplissage des fiches. Enfin, les fiches remplies sont collectées au niveau de la Mairie pour analyse.

Etape 2 : Journées de Concertation intercommunautaire

Sous la présidence du Maire de la commune les travaux des journées de concertation intercommunautaire ont été marquées par la participation des conseillers communaux et des chefs de villages. L'animation était assurée par les conseillers CCC. Au cours de la même étape les Conseillers communaux appuyés les conseillers sur la manipulation du canevas pour l'élaboration du plan de sécurité alimentaire pour la commune..

Etape 3 : Atelier de planification et de programmation communale

L'atelier s'est déroulé sous la présidence du Maire de la Commune. L'animation était assurée par les conseillers CCC. Pour le même soucis d'accélérer le travail de priorisation communale, de planification et de programmation par les participants. Le déroulement s'est fait avec un seul groupe.

Etape 4 : Synthèse des travaux et rédaction du plan de sécurité alimentaire.

Ce travail a été pris en charge par les conseillers CCC. Il consistait aux travaux de saisies, ou souvent des analyses complémentaires ou des commentaires. Le document final rédigé par le conseiller CCC est enfin soumis au Maire et son staff pour lecture et suggestion.

III- APERCU SUR LA COMMUNE :

La Commune Rurale d'Adermalane a été créée suivant la loi N°96-059/AN-RM DU 04 NOVEMBRE 1996 avec une population de **5402 habitants** répartis entre **9 villages sédentaires et nomades**.

La Commune d'Adermalane est limitée au Nord par la commune rurale de Tin-aïcha, au sud-est par la Commune Rurale de Gargando (Chef lieu de l'ex-arrondissement de Gargando), à l'est par la commune Rurale de M'Bouna, et à l'ouest par la Commune rurale de Raz-El-Ma. La commune d'Adarmalane est située sur la rive du côté sud du lac faguibine qui ne s'inondent malheureusement pas depuis 1973.

La règle presque générale dans la zone et à laquelle n'échappe pas la commune rurale d'Adarmalane est entre autres : l'enclavement, l'isolement et surtout le manque d'activités créée par l'assèchement du Lac Faguibine. Cette situation a d'ailleurs engendré le déplacement de la 2/3 de la population qui vivent aujourd'hui au Lac Horo (commune rurale de Tonka). Cependant affirme le Maire, cette situation de déplacement massif de la population perturbe la vie communale même si elle n'a pas freiné le bon fonctionnement de la commune. La collecte des impôts et taxes se fait depuis le lieu de résidence des populations (le Horo). Le régisseur rejoint la population qui ne pose généralement pas de problèmes majeurs pour s'acquitter de leurs droits. Cela est d'ailleurs visible comme le prouve les investissements réalisés dans le cadre de la commune, réalisations qui se font sur la base de la mobilisation d'un certain pourcentage représentant la participation de la commune ; condition pour la mise en œuvre des investissements exigée par la plupart des partenaires au développement (ANICT, PADL – T ...).

Il y'a des difficultés qu'on ne peut pas nier s'ajoutant à celles déjà citées ci – dessus (généralement d'ordres environnement et climatique); c'est par exemple le caractère transhumant de la population nomade dans sa majorité et qui rend difficile la maîtrise des populations, chose qui ne facilite pas la tâche aux agents chargés de recouvrement.

Sur le plan économique, on retient un faible pouvoir d'achat qui caractérise la population. Au niveau de cette commune affirme la population « toute l'économie de la commune est liée à la rentrée d'eau dans le Lac faguibine ». C'est de ce lac que dépendait la vie de toute la population sans exception quelque soit la catégorie : agriculteurs, éleveurs pêcheurs ou commerçants ; personne ne peut résider dans la commune tant qu'il n'y aie pas d'eau dans le lac. Ce qui fait qu'actuellement toute la population vit au Horo par manque de source de revenu et même de vie.

Présentement toutes les potentialités de la commune reposent essentiellement sur l'élevage et les cultures dunaires. Ces activités se trouvent malheureusement très fragilisées et menacées par des conditions climatiques et environnementales déplorables dont les conséquences sont : la faiblesse de la pluviométrie, l'assèchement du Lac faguibine, la dégradation des zones de pâturage, la diminution de la productivité animale et pastorale.

Tel est le contexte au niveau de la commune au moment où se réalisait ce travail d'élaboration du plan annuel de sécurité alimentaire.

Coopération et partenariat

Les principaux partenaires au développement intervenant dans la Commune demeurent :

- Le Projet d'Appui au Développement Local de Tombouctou (PADL.T)
- l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)
- L'Association des Ressortissants des Zones Lacustres de Goundam (ARZLG)
- L'Initiative de Sécurité Alimentaire de Goundam (ISAG), etc ...

IV – SITUATION DE REFERENCE :

A°) LE CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN :

Son climat de type sahélien est caractérisé par des écarts de température très importants entre 06 heures et 18 heures, et dispose de deux saisons dont, une saison pluvieuse allant de Juillet à Août et une saison sèche allant de septembre à juin. Les précipitations sont faibles avec un niveau maximum de 200 mm par an. La saison sèche a deux composantes : une saison sèche et une froide (octobre à février) et une autre saison sèche et chaude de Mars à Juin.

La végétation est peu abondante. On y rencontre cependant des arbustes rabougris (acacia) et les dattiers sauvages. Le tapis herbacé se forme pendant l'hivernage.

La faune peu peuplée, est composée en général des biches, des chacals, des outardes, des cigognes blanches, qui se trouvent sérieusement menacés par les actions des braconniers etc....

Les années successives de sécheresses consécutives, la rareté des pluies et l'assèchement du lac Faguibine a provoqué un grand mouvement des populations de la Commune vers d'autres centres plus prospères. Et ce phénomène a du coup affecté les principales activités à savoir l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, surtout la pêche, activité très propice au paravent mais qui ne se pratique même plus par faute d'inondation du lac.

Actuellement la population reste néanmoins occupée par les activités de cultures de sous-pluie, l'élevage, l'artisanat et le commerce. L'agriculture de sous – pluies concerne surtout la production de pastèques. L'ensemble de ces activités s'organisent d'ailleurs, autour de la foire hebdomadaire de la commune qui permet à cette collectivité d'avoir un contact d'échange avec les autres acteurs du développement économique de la zone du faguibine. Le village d'Adarmalane représente un axe (Tombouctou – Mauritanie) de carrefour pour les transporteurs commerçants qui opèrent jusqu'en Mauritanie. La situation économique du village reste donc dominée par les produits d'origines animales et agricoles. La présence de la foire à Adarmalane crée un enthousiasme chez la population pour les échanges commerciaux. Pour la matière imposable : pour l'année 2006, le taux de recouvrement est de 71,48%. Dans le cadre du foncier aucun litige n'est à signaler au niveau de la Commune.

B°) Analyse socio/économique de la Commune :
--

Le revenu au niveau du village est composé essentiellement des produits de l'agriculture, (les céréales), de l'élevage, du commerce, un peu de pêche et surtout de l'exode rural.

- o **L'Agriculture** : Pratiquée dans le lac Faguibine cette activité est aussi la source principale de revenu pour les 90% de la population active, c'est surtout, une agriculture de subsistance. Les zones de cultures se répartissent entre les marres et lacs. Surtout les lacs Faguibine, Gouber, Télé et,

- **Le Commerce** : Adarmalane dispose d'un marché où les échanges sont très fructueux comme le témoigne la fréquentation de cette foire par les hommes d'affaires venus de divers horizons y compris la Mauritanie. L'activité commerciale constitue donc une occupation considérable à Bintagoungou. Ainsi les villageois d'Adarmalane commercialisent les produits de l'élevage (des petits ruminants surtout), de l'agriculture (des céréales : sorgho, petit mil, maïs etc ...) et du poisson.
- **La pêche** : Avec la baisse du niveau de crue dans le lac faguibine, cette activité connaît une régression impressionnante mais reste tout de même pratiquée par certains spécialistes que sont les Bozzo et Somono placés sur le long du lac.
- **L'élevage** : C'est surtout un complément d'activités. Elle se pratique par tous les acteurs du monde rural à côté surtout d'autres activités. Cependant, il y a des couches qui ne vivent uniquement de cette activité. Ce sont les Tamacheqs et les Peulhs qui y vivent.
- **L'artisanat** : Cette activité qui cependant a de l'avenir connaît très peu d'exploit. Elle est pratiquée surtout par les femmes qui sont pour la plupart des cas limitées sur le plan ressources et même de temps.

C°) Possibilités et contraintes de développement

Potentialités

- Les ressources humaines communales (les agents et élus communaux et les services techniques et les partenaires au développement) qui n'hésitent plus à prendre des initiatives.
- La présence de plusieurs chantiers de construction,
- L'existence des lacs : faguibine, Gouber, Fanan et Télé qui offre des opportunités de survie aux populations en les offrant du coup de l'espace agro – pastoral.

Contraintes

- Le faible pouvoir d'achat des populations peut constituer une menace pour la prise en charge du projet à long terme par les bénéficiaires,
- Difficultés de cohabitation entre agriculteurs et éleveurs (pouvant se traduire souvent par des conflits sociaux) engendrées par la diminution progressive des espaces exploitables non seulement sur le plan agricole mais aussi sur le plan pastoral,
- L'occupation anarchique du lit du Lac (Faguibine) accentue aussi la diminution de l'espace à alimenter par la crue.
- Obstruction du chenal par les cultures,
- Comblement des seuils de Kamaïna et Tarkoundabomo.

V- LES CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE :

1°) les contraintes liées à la disponibilité :

A°) les potentialités : les terres fertiles, l'eau potable, les plaines, les mares, la main d'œuvre, le lac Faguibine, les champs familiaux, les cultures dunaires, l'équipement agricole, semences, groupement des femmes maraîchères, l'eau, zone de pâturage par excellence, existence de terres salées, la forêt, les bois de chauffage, les produits de cueillettes, stock alimentaire familial de 1 à 3 mois, existence d'une banque de céréales, une foire hebdomadaire, solidarité entre les familles, une coopérative céréalière des femmes.

B°) les contraintes/problèmes par domaine :

- les productions céréalières :

- ◆ La pauvreté
- ◆ La faible pluviométrie
- ◆ Le manque d'eau dans le lac
- ◆ L'exode rural des bras valides
- ◆ L'ensablement des terres
- ◆ L'avancée des dunes
- ◆ La présence des insectes, des oiseaux granivores, les vers, les niches

- ◆ L'abandon des terres.
- **les productions animales :**
 - ✚ Manque d'agents vétérinaires et de produits vétérinaires
 - ✚ Inexistence de parc de vaccination
 - ✚ Faible pluviométrie
 - ✚ Présence des animaux d'autres communes
 - ✚ Manque d'initiatives de protection des pâturages
 - ✚ Inexistence de points de vente d'aliments bétails
 - ✚ Manque de transformation et de commercialisation de la production animale
 - ✚ Présence de fauves (chacals)
 - ✚ Perte du cheptel causée par les maladies animales
 - ✚ Insuffisance des puits pastoraux.
- **les productions forestières :**
 - ✚ La coupe abusive de la forêt
 - ✚ Manque de protection de la forêt
 - ✚ La destruction de la couverture végétale par les niches et les insectes
 - ✚ La faible pluviométrie
 - ✚ Les feux de brousse.
- **l'accès aux aliments :**
 - ✚ L'enclavement de la zone
 - ✚ La pauvreté des populations
 - ✚ Aucune activité génératrice de revenus
 - ✚ Faible revenus des femmes
 - ✚ Manque d'emplois.
- **la nutrition :**
 - ✚ Manque de spécialistes en santé nutrition, en pédiatrie
 - ✚ Manque d'outils de conservation et de transformation des produits
- **la stabilité aux approvisionnements :**
 - ✚ L'enclavement de la zone
 - ✚ Pas de pistes pour l'écoulement des produits.

VI. LES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

Piliers	Potentialités/atouts et perspectives	Contraintes / problèmes	Solutions	Indicateurs
<u>Disponibilités</u>	Terres fertiles, eau potable, plaines, mares, main d'œuvre, le lac Faguibine, les champs familiaux, les cultures dunaires, équipements agricoles, semences, groupement	*Faible pluviométrie *Manque d'eau dans le lac Faguibine *L'exode rural *L'ensablement des terres	*Retour des populations vers leur cite d'origine *Aménager les mares *Creuser et sur creuser des	* 3000 hectares * 20 mares * 50 puits à grand diamètre

<p>Production céréalière</p>	<p>des femmes maraîchères, eau.</p>	<p>cultivables *L'accroissement rapide des dunes *Présence des insectes et des oiseaux granivores, les vers et les niches *L'abandon des terres *la pauvreté.</p>	<p>puits *Mise en place des boutiques d'intrants agricoles *Améliorer les équipements agricoles *Former et encadrer les organisations paysannes *Disposer de techniques de fixation et de reboisement adaptables autour des aires cultivables.</p>	<p>* 2 boutiques d'intrants *100 charrues *15 tracteurs * 200 bœufs * 20 hectares *20 hectares.</p>
<p>Production animale</p>	<p>Zone de pâturage par excellence, bonne production de produits d'élevage (lait, beurre, fromages, existence de l'élevage de la volaille (poules, pintades), existence de l'aviculture traditionnelle, présence des animaux sauvages (biches, outardes), existence de la conservation traditionnelle de la viande d'animaux, existence de terres salées.</p>	<p>Manque d'agents vétérinaires et de produits vétérinaires, Inexistence de parc de vaccination, Faible pluviométrie, Présence des animaux d'autres communes, Manque d'initiatives de protection des pâturages, Inexistence de points de vente d'aliments bétails, Manque de transformation et de commercialisation de la production animale, Présence de fauves (chacals), Perte du cheptel causée par les maladies animales, Insuffisance des puits pastoraux.</p>	<p>Renforcer les services techniques par le recrutement d'agents, Construction de parc de vaccination, Créer des points de vente de produits vétérinaires, Sensibilisation des éleveurs, Aménager les pâturages, Tracer un calendrier de rentrée des pâturages, Creuser des puits pastoraux, Promouvoir l'emploi, Sanctionner ceux qui pratiquent la chasse d'une manière frauduleuse, La tenderie, Appui à la reconstitution du cheptel</p>	<p>Un (1) agent, Cinq (5) parcs, Un (1) point de vente, Cinq (5) zones, Huit (8) puits pastoraux, Création d'un (1) centre,</p>
<p>Production forestière</p>	<p>La forêt, les bois de chauffage, les produits de cueillettes (dattes sauvages, jujubes,</p>	<p>La coupe abusive de la forêt, Manque de protection de la forêt,</p>	<p>Sensibiliser les populations pour une bonne protection de l'environnement,</p>	<p>Un (1) agent des eaux et forêts</p>

	gommés arabiques	La destruction de la couverture végétale par les niches et les insectes, La faible pluviométrie, Les feux de brousse.	Mettre en place des comités de surveillance, Lutter contre les prédateurs, Faire le reboisement.	Mise en place d'un (1) comité de surveillance 50 000 plants
Accès aux aliments	Existence d'une banque de céréales, Une foire hebdomadaire, Solidarité entre les familles, Une coopérative céréalière des femmes.	L'enclavement de la zone La pauvreté des populations Aucune activité génératrice de revenus Faible revenus des femmes Manque d'emplois.	Faire la promotion de l'emploi, Mise en place d'une caisse de crédit et épargne, Appuis financiers aux femmes	
Nutrition	Existence d'aliments culinaires, La farine, Les graines de pastèques, Le lait, le nénuphar, le sel iodé, la farine de musola pour les enfants, les tubercules, légumes, fonio sauvage.	Manque de spécialistes en santé nutrition, en pédiatrie Manque d'outils de conservation et de transformation des produits	Un centre de nutrition, Un centre de santé, Achat d'outils de transformation et de conservation des aliments	Un (1) spécialiste, Un centre de santé
Stabilités aux approvisionnements	Le bon voisinage du lac, La foire hebdomadaire de Tin-Aïcha	La zone est très enclavée, Pas de routes ni de pistes rurales	Une route ou piste rurale entre Adarmalane et le lac horo, Faire une piste intercommunal (Adarmalane, Tin-Aïcha et M'Bouna)	60 Km 5 pistes

VII - Stratégie de mise en oeuvre du plan annuel de sécurité alimentaire :

Ensemble de mesures à prendre ou de dispositifs à mettre en place pour garantir l'atteinte des objectifs fixés du plan

La stratégie de mise en oeuvre du plan consistera à amener les acteurs du développement communal à jouer chacun son rôle dans la mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des objectifs ainsi définis dans ce plan de sécurité alimentaire.

Ainsi immédiatement après l'adoption du document, le conseil communal, premier responsable de ce plan doit :

- procéder à la restitution du présent Plan de Sécurité Alimentaire de 2006,
- entreprendre une campagne d'information et de sensibilisation en guise d'appui aux chefs de fractions dans leur mission de mise en oeuvre de ce plan,

- mettre en place une commission qui se chargera du suivi et la mise en œuvre des activités programmées dans le plan,
- cette commission a le devoir de faire le point des activités réalisées à chaque trimestre de l'année du dit plan,
- le bureau communal doit établir un contact régulier avec les partenaires d'appui afin de solliciter leur concours financier et même technique.

VIII - Mécanisme de suivi/évaluation des projets

Le mécanisme de suivi/évaluation consistera à trois niveaux :

- 1^{er} niveau : populations bénéficiaires des actions du plan
- 2^{ème} niveau : commission communale désignée pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets du plan
- 3^{ème} niveau : du conseil communal avec l'appui des conseillers techniques lors de ses sessions.

PROGRAMME ANNUEL DE SECURITE ALIMENTAIRE 2006-2010

Activités	Objectifs spécifiques	Coûts	Prise en charge			
			Villages	Commune	Etat	Partenaires
PRODUCTION CEREALIERE						
1. Aménagement des mares	Effectuer les travaux d'aménagement de 3000 ha	40 000 000	Tous les villages	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT, PLCE et autres bailleurs
2. Achat d'équipements agricoles	achat de 15 tracteurs, 100 charrues, 200 bœufs	680 000 000	Tous les villages	6 800 000	A déterminer	PADLT, ANICT, PLCE et autres bailleurs
3. surcreusement de puits	surcreusement de 50 puits à grand diamètre	500 000 000	Adarmalane, Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou, Djoulabougou, Tedéiny	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
4. Construction et équipement de boutiques d'intrants agricoles	Construction et équipement de 2 boutiques en intrants agricoles	25 000 000	Adarmalane, Tidjijite	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
5. Fixation et reboisement autour des aires cultivables	Fixation et reboisement de 40 hectares autour des aires cultivables	10 000 000	La commune	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 1		1 255 000 000		6 800 000		
PRODUCTION ANIMALE						
6. rapprocher les agents techniques des communes	recruter un agent technique	1 800 000	Adarmalane	180 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs

7.construction de parcs de vaccination	Construction de 5 parcs de vaccination	19 000 000	Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou	1 900 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
8.création d'un point de vente des produits vétérinaires	créer un point de vente des produits vétérinaires	3 000 000	Adarmalane	300 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
9.aménager des zones de pâturage	aménager 5 zones dans la commune	50 000 000	Adarmalane, Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou, Djoulabougou, Tedéiny	5 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
10.creusement de puits pastoraux	creuser 8 puits pastoraux	80 000 000	Adarmalane, Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou, Djoulabougou, Tedéiny	8 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
11. construction d'un centre	construction d'un centre de tanderie	10 000 000	Adarmalane	1000000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
12.reconstituer le cheptel	reconstitution du cheptel:bovins=500, ovins/caprins=100, camelins=100	14 250 000	Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou	1425000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 2		178 050 000		4 505 000		
PRODUCTION FORESTIERE						
13.recrutement d'un agent des eaux et forêts	recruter un agent technique	1 800 000	Adarmalane	180 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
14. lutter contre l'ensablement tout en reboisant	reboisement de 50 000 plants	6 000 000	Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs

Sous-Total 3		6 000 000		180 000		
ACCES AUX ALIMENTS						
15. promotion de l'emplois	créer des activités génératrices de revenus	10 000 000	Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou	100 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
16. mise en place de caisse d'épargne	créer une caisse d'épargne et de crédit	10 000 000	Adarmalane	100 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
17. création de banques de céréales	création de 5 banques de céréales	15 000 000	Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou	1 500 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
18. appuis financiers aux femmes	appuyer les femmes pour mener des AGR	5 000 000	Tidjijite, Inatabane, Issinsa, Kel Timboucré, Aragoungou	500 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 4		40 000 000		2 200 000		
NUTRITION						
19. construction de centre de nutrition	construire et équipement d'un centre de nutrition	20 000 000	Adarmalane	2 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
20. recrutement d'un agent de nutrition	recruter pour la commune un agent de nutrition	1 800 000	Adarmalane	180 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
21. fourniture du centre en vivres (lait, farine, légumes, céréales, sel iodé, ...)	Doter le centre en vivres de premières nécessités	5 000 000	Adarmalane	500 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 5		25 000 000		2 680 000		

STABILITE AUX APPROVISIONNEMENTS						
22. construction de pistes rurales	construire 3 pistes intercommunal (Adarmalane, M'Bouna, Tin-Aïcha)	150 000 000	La commune	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
23. construction d'une route ou piste de 60 km	construction d'une route ou piste de 60 km entre Adarmalane et Horo	50 000 000	La commune	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
24. Approvisionnement du marché en céréales	Approvisionner le marché hebdomadaire d'Adarmalane en céréales et vivres	10 000 000	Adarmalane	1 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
Sous-Total 6		210 000 000		1 000 000		
TOTAL GENERAL DU PASA		1 536 000 000		17 365 000		